
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

2022111647

Comité Directeur – séance du 16 novembre 2022

Membres en fonction : 29

Présents : 19

Procurations : 2

Excusés : 8

4.7 Mise à jour du tableau des emplois

Pour prendre en compte les évolutions de personnel, il est proposé une mise à jour du tableau des emplois (joint en **annexe 7**), à savoir :

Le poste de chargée de communication numérique était occupé par une étudiante en alternance en formation master pendant un an. Il est proposé de l'intégrer sur le grade de rédacteur non titulaire permanent, pour une durée d'un an.

Le tableau des emplois a été modifié dans ce sens.

Le Comité Directeur,

Vu l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Après en avoir délibéré,

Décide d'adopter les modifications du tableau des emplois proposées dans le tableau en annexe.

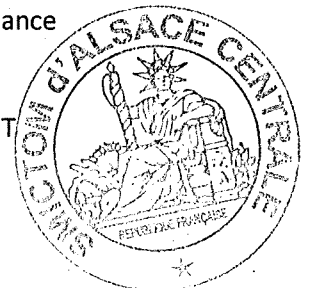
Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme
A Scherwiller, le 17 novembre 2022

Le Président par délégation,
Le secrétaire de séance



Nicolas PIERAUT
Directeur



Date de mise en ligne : 17 novembre 2022

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères d'Alsace Centrale

2, rue des Vosges - 67750 SCHERWILLER - Tél. : 03.88.92.27.19 – Fax : 03.88.92.27.01

Messagerie : courrier@smictom-alsacecentrale.fr – Site Internet : www.smictom-alsacecentrale.fr

N°SIRET : 256 702 960 00012 – Code APE : 3811Z